

## Conditions particulières

**Organisateur** : IP BELGIUM S.A., 2, avenue Jacques Georgin à 1030 Bruxelles

**Nom de l'action** : 100% Noël

**Durée de l'action** : du 1 au 31 décembre 2015

**Modalités de participation** : Le téléspectateur désireux de participer au jeu-concours **100% NOEL 2015** devra envoyer le mot clé **NOEL** par sms au **6625** facturé 1€. Il reçoit immédiatement un sms en retour facturé 1€ précisant la dotation obtenue. Chaque participation coûte 2€ au total.

Le participant remportera un cadeau physique qui lui sera envoyé par la poste ou un cadeau digital.

Les deux types de cadeaux digitaux mis en jeu sont :

**- Un abonnement d'une semaine à la plateforme RTL à l'infini :**

1. Le gagnant reçoit un code d'activation par sms.
2. Il se rend sur [www.rtlalinfini.be](http://www.rtlalinfini.be) ou télécharge l'application « RTL à l'infini » directement depuis son smartphone ou sa tablette.
3. Le gagnant est alors invité à se connecter (et à s'inscrire dans l'hypothèse où il n'a pas encore de compte).
4. Il se rend alors dans l'onglet « Mon compte » et entre le code reçu par sms dans la case « Codes, Cadeaux, Offres spéciales ».
5. Le gagnant peut alors bénéficier d'un accès complet au pack bundle : RTL sélection et Série Pass depuis son ordinateur, son smartphone et sa tablette et ce, pendant une semaine après l'activation du code.

**- Un bon de réduction de 5€ ou 10€ sur Cadeaubox.be** (codes non cumulables) :

1. Le gagnant reçoit un code d'activation par sms
2. Il se rend sur [www.cadeaubox.be](http://www.cadeaubox.be)
3. Il sélectionne le ou les Cadeaubox de son choix et les ajoute à son panier.
4. Lorsque ses achats sont terminés, il se rend sur l'onglet « voir mon panier » et entre le code reçu par sms dans le champ « Code Promo ». La réduction est automatiquement activée. Il peut alors régler le montant restant à l'achat et les détails de livraison.

Les personnes rencontrant des problèmes de connexion peuvent contacter les organisateurs du concours à l'adresse suivante : **[concours100@rtl.be](mailto:concours100@rtl.be)**

**Spécificités éventuelles quant au type de participants** : Ce concours est réservé aux personnes de 18 ans et plus.

**Prix et validité du prix** : 100% des participants remportent l'un des cadeaux repris dans la liste ci-dessous :

CASH	4000€ cash
CASH	6000€ cash
Chèque	25€ TOM&CO
Chèque	25€ DI
Chèque	50€ VERITAS
Chèque	50€ TRAFIC
Chèque	250€ PANDORA
Chèque	500€ PANDORA
Divers	RIDEAUX
Divers	SERVICE PORCELAINE PETIT
Divers	SERVICE PORCELAINE GRAND
Divers	CADRE REINE DES NEIGES
Divers	STICKER MURAL REINE DES NEIGES
Divers	TABLEAU HIBOU
Divers	PEIGNOIRS
Divers	ROBE DE PRINCESSE REINE DES NEIGES
Divers	DRAPS DE LIT MINIONS
Divers	DRAPS DE LIT REINE DES NEIGES
Divers	BOITE A TARTINES
Divers	BOITE A BISCUITS
Divers	Agenda Le Chat 2016 Mini
Divers	Agenda Le Chat 2016 Grand
Divers	Calendrier Le Chat 2016
Divers	SERVICE A THE
Electro	TOASTER KENWOOD
Electro	BLENDER KENWOOD
Electro	ROBOT DE CUISINE KENWOOD
Electro	BLENDER PHILIPS
Electro	BROSSE A DENTS ELECTRIQUE
Electro	BOUILLOIRE KENWOOD
Electro	NESCAFE DOLCE GUSTO
Electro	COFFRET MANUCURE
Electro	CUISEUR A ŒUFS
Electro	FONDUE FRITEUSE
Electro	FRITEUSE
Electro	GRILLE PAIN
Electro	HACHOIR KITCHENAID
Electro	ROBOT KITCHENAID
Electro	LISSEUR CALOR
Electro	PISTOLET VAPEUR
Electro	PLANCHA
Electro	RACLETTE GRILL
Electro	ROBOT CUISINE BOSCH
Electro	ROBOT CUISINE DOMO
Electro	SET FONDUE
Electro	TONDEUSE BABYLISS
Hi Tech	IPHONE 6 16GIGA
Hi Tech	BOSE SOUNDLINK COLOR
Hi Tech	SELFIE STICK

Hi Tech	ECOUTEURS PHILIPS
Hi Tech	HOUSSE DE PROTECTION TABLETTES GRANDE
Hi Tech	HOUSSE DE PROTECTION TABLETTES PETITE
Hi Tech	LECTEUR DVD SONY
Hi Tech	TABLETTE SAMSUNG GALAXY
Hi Tech	APPAREIL PHOTO SONY
Hi Tech	CASQUE WESC
Hi Tech	HOME CINEMA SONY
Hi Tech	LECTEUR BR 3D SAMSUNG
Hi Tech	MANETTE PS4
Hi Tech	ORDINATEUR TOSHIBA
Hi Tech	PROTECTION NINTENDO DS
Hi Tech	RADIO REVEIL
Hi Tech	SAMSUNG GALAXY NOTE
Hi Tech	TV PANASONIC
Hi Tech	SAMSUNG LED
Hi Tech	SONY LED
Hi Tech	TOUR SOUND MINIONS
Jouet	BARBIE REINE DES NEIGES
Jouet	CONCEPT
Jouet	STOOPIDO
Jouet	SAUTE QUI PEUT
Jouet	TIME'S UP FAMILY
Jouet	JUNGLE SPEED SAFARI
Jouet	FIGURINES MONSTER AND CO
Jouet	PEINTURE REINE DES NEIGES
Jouet	ZUPPIES
Jouet	MANDALA REINE DES NEIGES
Jouet	POUPEE SNOW GLOW REINE DES NEIGES
Jouet	BRACELETS REINE DES NEIGES
Jouet	PELUCHE OLAF
Jouet	PELUCHE SULLY
Jouet	GANTS GIVRES REINE DES NEIGES
Jouet	MEMORY REINE DES NEIGES
Jouet	PELUCHE MIKE
Jouet	SAC A DOS REINE DES NEIGES
Jouet	DRAP DE PLAGE MICKEY
Jouet	SIEGE ICE AGE 4
Jouet	ATELIER DU BAIN
Jouet	LADY MEUH MEUH
Jouet	MINI SCOOTER ICE AGE 4
Jouet	FURBY
Jouet	REBELLE FLECHES SIFFLANTES
Jouet	PARTYSET REINE DES NEIGES
Jouet	PELUCHE BABY MINNIE
Jouet	CARCASSONE
Jouet	HOMA PASTA MAKER
Jouet	AVENTURIERS DU RAIL
Jouet	DOBBLE
Jouet	LA BONNE PAIE

Jouet	PLAY DOH CARROUSSEL DES GATEAUX
Jouet	PLAY DOH DENTISTE
Jouet	PLAY DOH MA FRITEUSE
Jouet	MR PATATE
Jouet	MME PATATE
Jouet	PELUCHE BABY MICKEY
Jouet	PELUCHE OLAF
Jouet	OTARIE SHOW
Jouet	PELUCHE BOULE ET BILL
Jouet	PELUCHE MICKEY
Jouet	PLAYMOBIL
Jouet	POLLY POCKET
Jouet	ROBOT TRANSFORMERS
Jouet	SKATEBOARD ELECTRONIQUE
Séjour	MOTORHOME
Séjour	DISNEYLAND PARIS
Bijou	MONTRES ICE WATCH BLACK
Bijou	MONTRES ICE WATCH PURPLE
Billets	UGC
Billets	ACINAPOLIS
Billets	KINEPOLIS
Billets	CINEPOINTCOM
Billets	CINESCOPE
Billets	BELGIAN CHOCOLATE VILLAGE
Billets	BASTOGNE WAR MUSEUM
BD	KID PADDLE VOL 12
BD	LIVRE A COLORIER MAYA
BD	IRON MAN
BD	LES DAUPHINS
BD	SUPER MAN
BD	Les filles Vol 5
BD	Sorcières Sorcières
BD	Les filles Vol 6
BD	Max et Bouzouki - Gags et glissade
BD	Max et Bouzouki - A la campagne
BD	MAX ET BOUZOUTI - PLAINE DE JEUX . 3
BD	MAX ET BOUZOUTI - TONTON CACTUS SE MARIE .2
BD	MAX ET BOUZOUTI - SUPERSTAR.1
BD	Max et Bouzouki - Gags en rafale
BD	Le chat fait des petit EDITION DE LUXE
BD	Le Chat Tome 20
BD	Collection complète des albums du Chat 20T
BD	L'incroyable histoire de Benoît Olivier
CD	Chimène Badi (2015)
CD	Francis Cabrel - In Extremis (2015)
CD	Emmanuel Moire - La rencontre (2015)
CD	Eros Ramazotti (2015)
CD	I Love 90's (2015)
CD	Hit Connection 2015 vol 1 (2015)
CD	Kidz RTL 2015 vol 1 (2015)

CD	M.Pokora - R.E.D. (2015)
CD	Hit Connection 2015 vol 3 (2015)
CD	Hit Connection Best of 2015
CD	Kendji - (2015)
CD	Frero Dellavega (2015)
Livre	Le réveil d'Isabelle
Livre	Sorcières Sorcières
Livre	Le party d'Emily
Livre	Les héros ça s'trompe jamais Vol2
Livre	les héros ça s'trompe jamais Vol1
Livre	Eleonore Vol 2
Livre	Eleonore Vol 1
Livre	Le journal de la sœur pas si laide de Cendrillon
Livre	Les drôles de vacances de Coralie
Livre	Journal du pas si grand méchant loup
Livre	La chorale du diable - Martin Michaud
Livre	Il ne faut pas parler dans l'ascenceur
Livre	Les chroniques de Braven Oc
Livre	Juliette à New York
Livre	Le journal de la belle-mère pas si cruelle de Blanche Neige
Livre	Je me souviens - Martin Michaud
Livre	Fairy Oak - Le secret des jumelles
Livre	Juliette à Barcelone
Livre	Journal d'un nain pas si grincheux
Livre	La vie compliquée de Léa Olivier
Livre	Les héros ça s'trompe jamais Vol3
DVD	VIOLETTA SAISON 1 PARTIE 1
DVD	MONSTER INC
DVD	VIOLETTA SAISON 1 PARTIE 4
DVD	BR MONSTER INC
DVD	BR TWILIGHT 5PART2
DVD	BR HARRY POTTER COMPLETE
DVD	CARS 2
DVD	REBELLE
DVD	CARS
DVD	MONSTER ACADEMY
DVD	REVENGE SAISON 2
DVD	ASTERIX ET OBELIX MISSION CLEOPATRE
DVD	CARS MARTIN SE LA RACONTE
DVD	DEAR JOHN
DVD	LA HAUT
DVD	MICKEY AIME MINNIE
DVD	TWILIGHT COMPLETE
DVD	VIOLETTA SAISON 2 PARTIE 3
DVD	VIOLETTA SAISON 2 PARTIE 4
Dotation Digitale	Accès à RTL à l'infini
Dotation Digitale	Bons de réduction Cadeaubox

**Retrait du prix :** Les gagnants seront contactés par téléphone afin de mettre en place la livraison de

leur dotation.

**Disponibilité du règlement : [www.rtlvti.be](http://www.rtlvti.be)**

**Remarques particulières :**

Conformément à l'article 5 du Règlement Général des jeux-concours, les participants au concours 100% Noël reconnaissent qu'ils pourront être disqualifiés de celui-ci dès lors que les équipes responsables n'arrivent pas à entrer en contact avec eux par quelque mode de communication que ce soit, en ce compris dès le premier appel sans réponse. Les gagnants recevront leur cadeau par Taxipost ou par coursier ou par tout autre mode désigné pour chaque prix spécifique. Le service de livraison lorsqu'il ne peut remettre le cadeau, dépose un avis de passage mentionnant ses coordonnées de façon à ce que le gagnant se mette directement en contact avec lui pour convenir d'un nouveau dépôt. En cas de non réponse du gagnant à cet avis endéans le délai imparti suivant la première date de passage à domicile, le ou les cadeaux gagnés redeviendront propriété de IP Belgium S.A.

Une fois livré, le gain ou le prix est sous l'entière responsabilité du gagnant. Toute perte ou tout retour ainsi que les frais y afférents ne seront pas pris en charge par IP Belgium SA.

## Règlement Général des jeux-concours

Le présent règlement édicte les règles générales applicables à tout jeu concours organisé Par IP BELGIUM S.A. sur RTL.be, RTL-TVi, Club RTL ou Plug RTL. Les conditions particulières à un concours seront reprises au-dessus du règlement général et dérogeront, le cas échéant, aux présentes conditions générales.

### 1. Critères de participation

Les jeux concours sont ouverts à toute personne majeure domiciliée en Belgique au moment du concours. Dans le cas particulier où des personnes mineures sont invitées à participer à des jeux-concours, elles le font sous la responsabilité d'un adulte mais jamais pour des jeux d'argent.

### 2. Descriptif des modalités de participation et de sélection des gagnants

Plusieurs modes de participation sont possibles :

- Téléphone Fixe-Mobile
- SMS-Voice deposit
- Internet
- Courrier

De manière générale, plusieurs modes de sélection sont les plus fréquents :

En cas de **participation par sms ou via un formulaire de participation simple sur internet**, le participant signale sa participation au concours par l'envoi d'un sms ou d'un formulaire internet simple. Le gagnant est sélectionné parmi les sms ou formulaires reçus, selon un algorithme prédéterminé.

En cas de **participation par sms de candidature** : le participant signale son souhait de participer au concours par l'envoi d'un sms de candidature. Un ou plusieurs candidats sont sélectionnés parmi les sms reçus, selon un algorithme prédéterminé et/ou sur base des motivations exprimées à la demande dans le message, le média étant seul juge en la matière. Ce(s) candidat(s) réponde(nt) ensuite à une ou plusieurs questions posées dans le cadre de l'opération, le ou les gagnant(s) sont alors déterminé(s) en fonction des réponses données et de la mécanique particulière du concours (un seul cadeau final ou un cadeau possible par candidat, ...). Une question subsidiaire peut poser pour départager les éventuels ex-æquo.

En cas de **participation par formulaire internet de participation avec réponse(s) à une ou plusieurs questions** : le participant qui souhaite participer au concours est invité à répondre à un questionnaire de x questions, le meilleur score déterminant le gagnant. Une question subsidiaire peut départager les éventuels ex-æquo.

En cas de **participation par formulaire internet de candidature** : le participant signale son souhait de participer au concours par l'envoi d'un formulaire internet de candidature. Un ou plusieurs candidats sont sélectionnés parmi les formulaires reçus, sur base des motivations exprimées par le candidat (originalité du message, de la situation, ...), le média étant seul juge en la matière.

Dans l'absolu, et quel que soit le mode de participation et de sélection requis, le média se réserve le droit d'opérer une sélection supplémentaire parmi les participants sur base de leur motivation et de leur disponibilité immédiate en fonction des spécificités du jeu-concours. Ainsi, il se réserve le droit de vérifier l'adéquation des candidats à une série de conditions (disponibilité pour le gain, profil particulier,...etc).

Enfin, après identification du gagnant ainsi déterminé, celui-ci peut être encore être évincé sur base du critère de durée entre deux participations gagnantes imposée par le média. (voir **point 7. Limites particulières**)

### **3. Dates et durée du concours**

Les dates seront déterminées au cas par cas.

### **4. Cadeaux**

Pour chaque opération, les cadeaux à gagner sont clairement présentés. Ces cadeaux sont personnels, incessibles et non susceptibles d'échange contre un autre lot ou en espèces.

### **5. Modalités d'avertissement du gagnant et de retrait du prix**

Les participants aux concours reconnaissent qu'ils pourront être disqualifiés de ceux-ci dès lors que les équipes responsables n'arrivent pas à entrer en contact avec eux par quelque mode de communication que ce soit, en ce compris dès le premier appel sans réponse.

En cas de participation par internet, les participants aux concours reconnaissent également qu'ils pourront être disqualifiés dès lors qu'ils ne répondraient pas à un courrier électronique provenant des équipes responsables dans un délai de 24H.

Les gagnants recevront leur cadeau par Taxipost ou par coursier ou par tout autre mode désigné pour chaque jeu particulier. Le service de livraison lorsqu'il ne peut remettre le cadeau, dépose un avis de passage mentionnant ses coordonnées de façon à ce que le gagnant se mette directement en contact avec lui pour convenir d'un nouveau dépôt. En cas de non réponse du gagnant à cet avis endéans le délai imparti suivant la première date de passage à domicile, le ou les cadeaux gagnés redeviendront propriété de IP Belgium S.A.

Une fois livré, le gain ou le prix est sous l'entière responsabilité du gagnant. Toute perte ou tout retour ainsi que les frais y afférents ne seront pas pris en charge par IP Belgium SA.

### **6. Identification du gagnant**

Le gagnant accepte de se prêter à des opérations promotionnelles diverses, notamment par des interviews, des prises de vues et des citations de son nom à publier notamment dans la presse écrite et audiovisuelle et sur Internet.

### **7. Limites particulières**

Le personnel de RTL.be, RTL-TVi, Club RTL, Plug RTL, IP, Radio Contact, Bel RTL, des opérateurs audiotexte ou internet et annonceurs de leurs éventuels sous-traitants pour le concours et de leurs agences de publicité et de communication, ne peuvent participer aux concours IP Belgium S.A., que ce soit personnellement ou par l'intermédiaire de membres de leur famille ou de cohabitants résidant sous leur toit.

La participation de tout mineur d'âge sera soumise à l'accord écrit et préalable d'un parent ou d'une personne en ayant la charge.

En cas de cessation de l'activité de la société offrant le cadeau avant la livraison de celui-ci, IP Belgium S.A. se réserve le droit d'annuler le concours ou d'en modifier le prix. En pareil cas, IP Belgium S.A. se trouve déchargée de toute responsabilité tant à l'égard des participants qu'à l'égard du gagnant.

Tout gain entraîne automatiquement l'impossibilité de remporter un autre gain sur RTL.be, RTL-TVi, Club RTL ou Plug RTL et ce, pour une durée de **2 mois minimum**, pour ledit gagnant et pour tout membre de sa famille ou cohabitant résidant sous son toit.

Sauf disposition contraire, une seule participation par personne est autorisée. Toute participation contrevenant à ce principe sera considérée comme nulle.

Toute participation jugée comme entraînant une suspicion de fraude sera également considérée comme nulle. Pourra notamment entraîner une suspicion de fraude : toute manipulation des données informatiques liées au concours et la présence de gains parmi des adresses postales proches.



Dans ces derniers cas de figure, IP Belgium S.A. se réservera le droit de disqualifier la ou les personnes soupçonnées de fraude ou/et d'annuler le concours, sans préjudice de la mise en cause de la responsabilité du ou des fraudeurs.

#### **8. Modalités de réclamation**

Toute contestation ou réclamation relative aux jeux-concours est à envoyer par lettre recommandée à IP Belgium S.A., avenue GeorGIN 2 à 1030 Bruxelles.

#### **9. Demande d'information relative au concours**

Il ne sera répondu à aucune demande relative aux jeux-concours par téléphone.

#### **10. Contrôle du concours (en plus des modalités de réclamation)**

Les jeux-concours sont placés de manière générale sous le contrôle du service concours de IP Belgium S.A. et de manière particulière, vu l'importance des cadeaux, sous le contrôle d'un huissier de justice.

Dans le cadre d'un jeu intégré dans une émission, en cas de problème technique, de dérangement, d'incompréhension ou de conflit quant à la question ou la réponse, en cas d'incompréhension ou de conflit quant à quelque autre partie de l'émission, incluant l'utilisation du système informatique, la décision du Producteur de l'émission est souveraine.

#### **11. Formule d'adhésion et de communication du règlement du concours**

Le fait de participer aux jeux-concours d'IP Belgium S.A. implique l'adhésion au présent règlement.

Le présent règlement est communiqué à toute personne qui en fait la demande écrite. Il est également publié sur le site internet correspondant à l'action ou sur le site générique du média organisateur.

#### **12. Données à caractère personnel**

Toutes les données à caractère personnel (nom, adresse et coordonnées téléphoniques des participants) sont conservées par IP Belgium S.A. dans le but du déroulement du concours et de vous tenir informé de nos activités. Les données seront enregistrées dans les fichiers de IP Belgium S.A. et sont destinées à l'usage interne. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous disposez à tout moment, et ce sans frais supplémentaire, du droit d'accès et de rectification à ces données ainsi que du droit d'opposition. Pour toute demande concernant la protection de vos données personnelles, vous pouvez nous envoyer un e-mail à [info@rtlvti.be](mailto:info@rtlvti.be) ou contacter le responsable du traitement à l'adresse suivante : Protection vie privée Avenue Jacques GeorGIN, 2 1030 Bruxelles